

92

Commission permanente

Séance du 12 juin 2023



Rapporteur : M. MARTIN

48070

41 - Finances, moyens des services, citoyenneté

## Travaux de menuiseries extérieures à l'Hôtel du Département - Attribution des marchés

Le lundi 12 juin 2023 à 14h00, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

**Etaient présents :** Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, M. BRETEAU, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MORICE, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

**Absents et pouvoirs :** Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), M. HOUILLOT (pouvoir donné à Mme MERCIER), M. LE MOAL (pouvoir donné à Mme ABADIE), Mme MAINGUET-GRALL (pouvoir donné à Mme BOUTON), Mme ROUSSET (pouvoir donné à M. HERVÉ)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h14.

## La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu le code de la commande publique, notamment les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1°;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

## Expose :

Dans le cadre de l'arrivée de nouveaux services dans les locaux libérés par la Préfecture, des travaux d'amélioration thermique sont envisagés afin d'éviter la surchauffe des bureaux et d'améliorer le confort en été. Ces travaux comprennent la remise en état des menuiseries en aluminium, la pose de films solaires sur les vitrages extérieurs, la dépose des stores extérieurs et la pose de stores intérieurs sur les bâtiments de l'Hôtel du Département situés au 1 avenue de la Préfecture à Rennes.

L'estimation des travaux lors du lancement de la consultation est de 515 000 € HT, soit 618 000 € TTC (valeur avril 2023).

Une consultation des entreprises pour la réalisation des travaux a été lancée le 7 avril 2023, sous la forme d'une procédure adaptée, décomposée en 4 lots.

Lors de sa réunion du 23 mai 2023, la Commission d'appel d'offres a émis un avis favorable à la passation des marchés relatifs aux lots figurant en annexe.

## Décide :

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les marchés à passer avec les entreprises proposées par la Commission d'appel d'offres pour les montants figurant en annexe.

## Vote :

Pour : 38

Contre : 0

Abstentions : 16

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 13 juin 2023

ID : CP20231460

Pour extrait conforme

Pour le Président et par délégation